

MUSIC HOMÈRE OFFERING MUSIC TOGETHER



Plan de protection des familles inscrites dans le contexte du COVID-19

1. HYGIÈNE

Mesures

Mise à disposition de gel hydro-alcoolique en poussoir à l'entrée de la salle pour la désinfection des mains.

Mise à disposition de détergent à l'entrée de la salle pour le nettoyage des zones touchées et utilisées régulièrement : poignée de porte, tapis et instruments.

Interdiction de se serrer la main, de s'accoler et de se faire la bise.

Aération régulière de la salle, au minimum après chaque leçon.

2. DISTANCES ENTRE LES PERSONNES

Respect des distances entre les personnes (1,5 m minimum)

Mesures

Maintien d'une distance de 1,5 m en arrivant sur les lieux, pendant les discussions, après le cours et lors du retour.

Un territoire symbolique (tapis individuel par famille) + des scotchs par terre permettront aux adultes de maintenir cette même distance durant le cours.

Aucun contact physique entre adultes (parents et enseignant). Instructions données verbalement, à distance.

3. MASQUES

Dans les lieux d'accès

Mesures

Le port du masque est obligatoire dans les lieux d'accès aux salles mais pas dans la salle de cours où la distance sociale sera maintenue.

3. NETTOYAGE

Nettoyage régulier et adéquat des surfaces et objets après leur utilisation par l'enseignant.

Mesures

Désinfection de la poignée de la porte par l'enseignant avant l'arrivée des participants ; l'enseignant veille personnellement à ce que chacun se désinfecte les mains à l'entrée dans la salle.

Nettoyage régulier et adéquat des surfaces et objets par l'enseignant, après leur utilisation.

4. INFORMATION

Mesures

Seules les personnes inscrites sont autorisées à participer au cours.

Une liste de présence est tenue, afin d'assurer la traçabilité.

CONCLUSION

Le présent document a été établi sur la base d'une solution de branche : x oui non

Date : 24 / 08 / 2020

Nom et signature : Anna HOMERE

